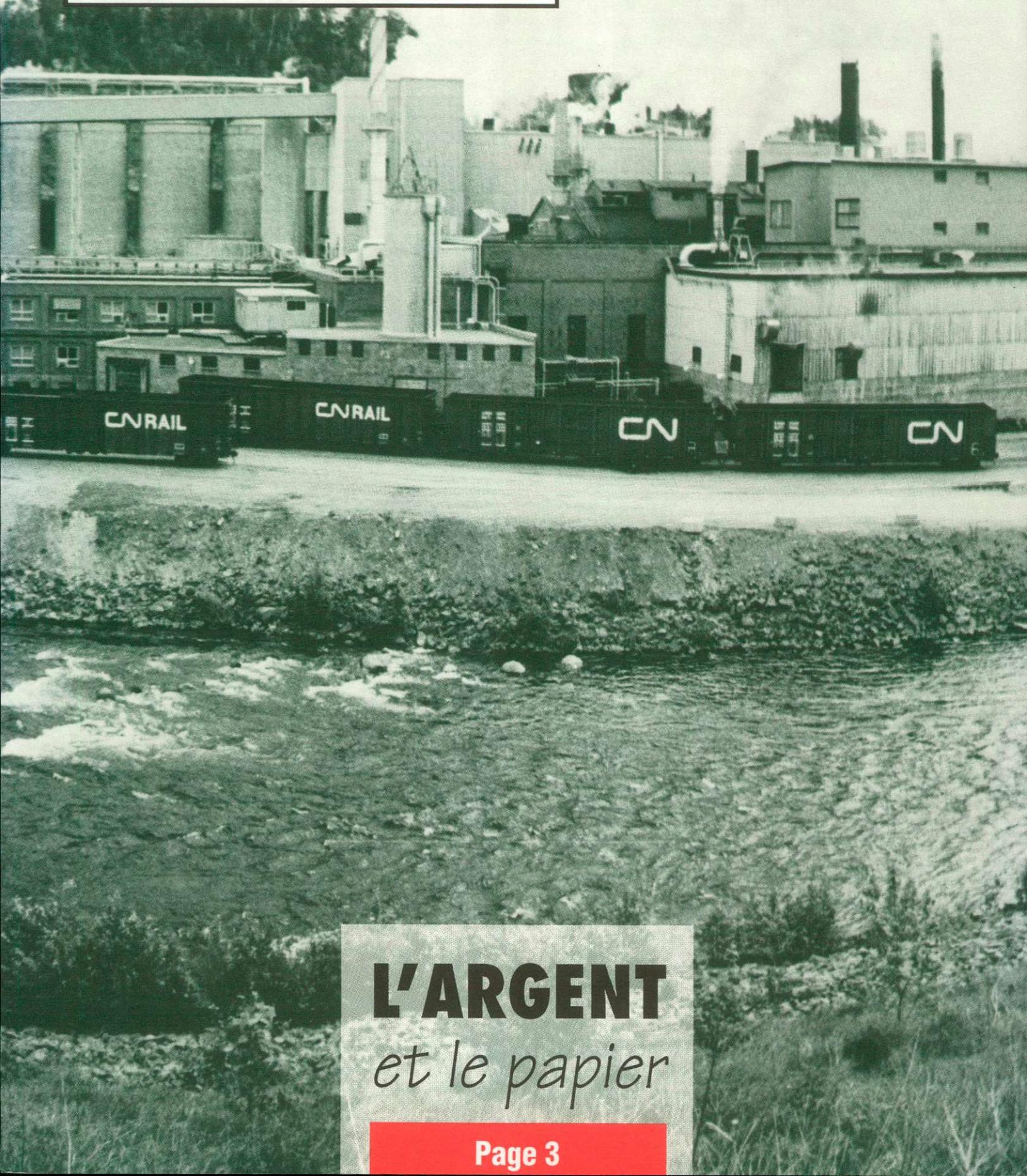


# NOUVELLES

# CSN

Numéro 344

1er mai  
1992



## L'ARGENT *et le papier*

Page 3

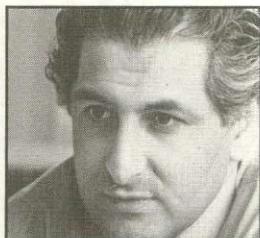
3

6

8

10

14



## L'argent et le papier

Depuis plus d'un an, il ne se passe pas une semaine, pas même une journée, sans qu'une nouvelle catastrophe ne s'abatte sur l'industrie des pâtes et papiers. Ce secteur, que l'on qualifie souvent de «*poumon économique du Québec*», semble atteint d'un grave cancer dont on s'inquiète à juste titre des répercussions sur l'avenir. *Nouvelles CSN* vous présente un dossier qui aide énormément à comprendre les véritables causes de cette situation.

## La vérité sur les coûts des maux de dos

Le patronat, nul ne s'en surprendra, a fait des indemnités pour maux de dos, la plus importante de toutes les lésions professionnelles indemnisées par la CSST, la cible de choix de ses attaques féroces et de ses arguments les plus basement démagogiques. Arguments, cependant, qui ne résistent pas longtemps à l'analyse d'une équipe de chercheurs scientifiques.

## Le silence de l'école cultive les préjugés

Difficile, pour les jeunes, l'entrée sur le marché du travail. Le retour également, même après un recyclage. Mais qu'y a-t-il après l'école? Qu'est-ce qui les attend, à l'usine, au bureau? Comment peuvent-ils le savoir, puisqu'à l'école, on ne leur en parle pratiquement pas?

## Des richesses à mieux partager

Cela faisait près de vingt ans, le 21 avril dernier, que les trois principales organisations syndicales québécoises ne s'étaient pas réunies sous un même toit, dans une même salle, pour se livrer à un exercice de réflexion commune débouchant sur un plan d'action commun. Cette fois, c'était pour discuter de fiscalité et réclamer la tenue d'un débat public sur la question avec pour objectif: «*Des richesses à mieux partager*».

## Du yogourt qui sent mauvais

À la fermeture de l'usine de yogourt Béatrice (anciennement Crescent) de Ville St-Laurent, le 16 avril, la seule chose qui n'était pas prévue, c'est que Béatrice Foods, propriété de la firme Merryll-Lynch Canada, prétendrait avoir mis fin à un sous-contrat et non pas avoir fermé une de ses filiales, histoire de contourner les lois québécoises en la matière. Une fermeture qui laisse un goût de suri.

LE TROTTOIR DESCEND DANS LA RUE...



**Coordination**  
Jean-Pierre Paré  
(514-598-2159)

**Rédaction**  
Guy Ferland  
Monique Fortin  
Louis-Serge Houle  
Henri Jalbert  
Thérèse Jean  
Maroussia Kishka  
Marc Laforge  
Luc Latraverse  
Lucie Laurin  
Jean-Pierre Paré  
Michel Rioux  
Jacqueline Rodrigue

**Collaborations**  
Michel Crête  
Michel Tremblay  
Clément Trudel  
Pierre Vadeboncoeur

**Conception graphique**  
Jean Gladu  
**Mise en page électronique**  
Jean Gladu  
Sophie Marcoux  
Jean-Pierre Paré

**Photographes**  
Alain Chagnon  
Hélène Rochon

**Caricaturiste**  
Garnotte

**Impression**  
Les travailleurs et travailleuses syndiqués CSN de L'Imprimerie L'Éclaireur de Beauville

*NOUVELLES CSN* est l'organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux. Publié à tous les quinze jours, il est tiré à 32,000 exemplaires et distribué gratuitement dans les syndicats de la CSN à travers le Québec, à raison d'un exemplaire par dix membres, en principe. Les syndicats locaux ont l'autorisation (et notre encouragement) d'en reproduire le contenu. Pour recevoir des copies supplémentaires: CSN adressage, 1601 de Lorimier, Montréal H2K 4M5.

Rédaction: 514-598-2159 Distribution: 514-598-2233  
Numéro central: 598-2121

# L'ARGENT et le papier

Par Michel Rioux

**Depuis plus d'un an, il ne se passe pas une semaine, pas même une journée, sans qu'une nouvelle catastrophe ne s'abatte sur l'industrie des pâtes et papiers: fermetures d'usines; mises à pied; pertes financières; exigences patronales; ralentissement de production; problèmes de ressources; normes environnementales.**

**Les manchettes sont plus alarmantes les unes que les autres.**

**Qu'arrive-t-il à ce secteur industriel qui, en dépit de ses difficultés, constitue encore la base industrielle du Québec, alors qu'environ un quart de million de Québécoises et de Québécois en dépendent?**

**Pour plusieurs patrons, ce sont les travailleurs et leurs syndicats qui sont responsables de la déchéance de cette industrie: des conventions chromées, qu'ils disent.**

**Mais pour qui a suivi attentivement l'évolution de cette industrie depuis plusieurs années, il apparaît clair que c'est le manque de vision et l'appât du gain à court terme des entreprises qui constituent les causes principales des problèmes des pâtes et papiers.**

**Pour que ce tigre industriel ne devienne pas un tigre de papier, les travailleurs agissent.**

## Novembre 1971

Dans une entrevue au journal *The Gazette*, le président de Domtar, qui était aussi président de l'Association canadienne des pâtes et papiers, M. A.D. Hamilton, affirmait ceci: «*Faire des affaires, c'est utiliser le capital et les travailleurs de la manière la plus efficace pour générer des profits. Mais si, dans une industrie, vous atteignez un stade où les perspectives de profits diminuent, on est peut-être mieux avisé d'aller investir dans d'autres secteurs et de ne plus dépenser d'argent dans ces usines.*»

Les compagnies productrices de papier avaient commencé depuis plusieurs années à laisser dépérir leurs usines — dont elles tiraient cependant des profits énormes — pour investir ces mêmes profits dans d'autres secteurs industriels. Pour les producteurs, c'était la belle époque: la ressource était quasiment aux portes des usines, les gouvernements ne disaient mot sur l'énorme pollution provoquée à la grandeur du Québec et, grâce à l'ingéniosité des ouvriers, des machines qui auraient dû être mises au rancart depuis longtemps continuaient de produire du papier de qualité. Il est clair, par exemple, que l'investissement de plus d'un

milliard de dollars de Domtar à Windsor, au milieu des années 80, n'aurait jamais été possible si des générations d'ouvriers n'avaient lutté pour la survie de cette usine. Au cours d'une visite en 1975, Marcel Pepin avait été sidéré de constater dans quel état de délabrement se trouvaient les machines, et quels miracles on exigeait des travailleurs pour qu'ils les maintiennent en opération.

## Décembre 1991

Vingt ans après cette déclaration du président Hamilton, dans une entrevue accordée à l'émission *Le Point* de Radio-Canada, le président actuel de Domtar, Pierre Desjardins, y allait de cet aveu: «*Très peu de compagnies peuvent dire aujourd'hui que leur programme de diversification a été une réussite.*»

Traduction libre: «*En prenant les profits générés par nos usines de papier et en les investissant dans toutes sortes d'entreprises qui n'ont rien à voir avec cette industrie, on s'est mis le doigt dans l'oeil jusqu'au coude!*»

Et le même Pierre Desjardins devait déclarer, le 18 février dernier, lors d'une rencontre du Groupe de tra-

vail sur l'industrie du papier, qu'aujourd'hui, ce ne sont pas les travailleurs mais les patrons qui ont le plus besoin de formation...

Entre-temps, cependant, c'est encore des travailleurs qu'on exige des sacrifices.

À Clermont, une cinquantaine de travailleurs à l'emploi de la Donohue ont été mis à pied. Pour le président du syndicat, Michel Fortin, il est clair que



Michel Fortin

Clermont écope pour les erreurs magistrales de Donohue à Matane, où quelques centaines de millions, en majorité de l'argent public, ont été garochés à perte par des administrateurs à courte vue.

«*Donohue a basé ses projections sur un dollar fixé à 80 cents. Quand l'usine a été mise en opération, le dollar était à 88 cents. Depuis quand bâtit-on une industrie en s'appuyant sur un élément sur lequel on n'a aucun contrôle, comme le taux de change?*» demande Claude Rioux, coordonnateur à la FTPF.

D'autres décisions ont des effets aussi dévastateurs. Le plus impor-

tant holding au Canada, Canadian Pacific, jetait récemment à la rue plus de 1,000 travailleurs, à Trois-Rivières, et 500 forestiers membres de la CSN perdaient aussi leur emploi; au même moment, il mettait en opération, à Usk, dans l'État de Washington, une usine qui produira 220,000 tonnes de papier par année, contribuant ainsi à accentuer une situation de surproduction qui s'avère des plus dommageables.

### Réinvestir, ou gaver les actionnaires

Selon la FTFP, une des causes de la situation actuelle résiderait dans la propriété même des compagnies de papier, au Canada et au Québec. Contrairement à la situation qui prévaut aux États-Unis, en Suède ou en Finlande, la très grande majorité appartient en effet à des conglomerats pour qui la production de papier est loin d'être la préoccupation première.

Canadian Pacific, propriétaire de PFCP, c'est d'abord du transport; Olympia & York, des frères Reichman, propriétaire d'Abitibi-Price, c'est d'abord de l'immobilier; Québecor, propriétaire de Donohue, c'est d'abord des journaux; Noranda, c'est d'abord des mines.

Quand on traverse une période de récession comme celle qu'on connaît et qu'en plus, les entreprises doivent verser des dividendes impossibles à la maison-mère, ce sont de nouveaux problèmes qui viennent s'ajouter à une situation déjà périlleuse. Pendant qu'en 1989, aux États-Unis, les papeteries retournaient aux actionnaires des dividendes variant de \$0.15 à \$0.20 cents l'action, Abitibi-Price retournait à Olympia & York \$1.28 l'action.

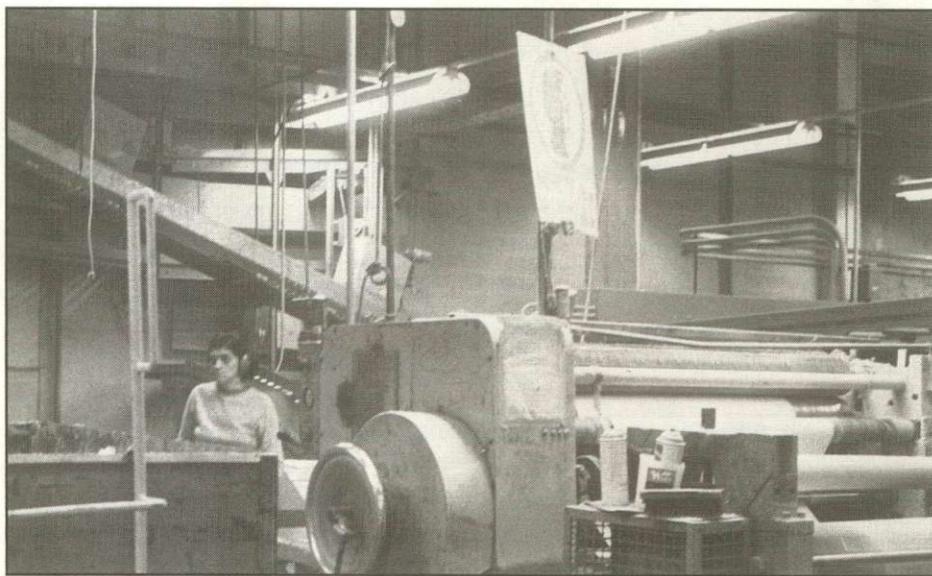
90 machines fabriquent du papier au Québec. De ce nombre, 50 ont été mises en marche avant 1930. Les investissements exigés à tous les niveaux: environnement, recherche et développement, renouvellement de la ressource, machineries, sont considérables.

Les pertes pour 1991, dans cette industrie, se sont établies à \$1,5 milliard au Canada, alors qu'en 1982, pendant la dernière récession, ces pertes s'étaient élevées à \$360 millions.

C'est beaucoup, dira-t-on. Bien sûr. Mais la période qui avait suivi les années dures a été particulièrement faste, par ailleurs. De 1984 à 1989, ce sont \$20 milliards de profits nets que l'industrie du papier a encaissés.

Sauf que la majorité des entreprises a choisi de payer des dividendes élevés plutôt que d'investir dans la recherche et le développement, ou encore dans le renouvellement de l'appareil de production. D'autres compagnies, comme Abitibi-Price, ont préféré investir dans le sud des États-Unis, en y construisant des installations neuves. Abitibi-Price a d'ailleurs continué

de verser à ses actionnaires des dividendes totalisant \$34,6 millions, bien quelle soit "dans le rouge", comme on dit. Pour ce faire, elle a dû emprunter et 80% de cette somme est allée dans les coffres de Olympia & York, principal actionnaire. Depuis qu'on connaît les urgents besoins des frères Reichman en termes de liquidités pour financer la faillite de leur projet Canarie Wharfs, à Londres, il est frustrant de constater que ce sont des travailleurs d'Alma, de Kénogami et d'ailleurs qui font les frais de ces exercices financiers de haute voltige.



### «Deliver the bacon!»

Robert Maxwell, mort il y a quelques mois de façon encore inexplicable, après avoir, entre autres, pigé un milliard dans le fonds de pension de ses employés, avait dit cette phrase célèbre pour expliquer son implication dans la papeterie de Matane.



Le gouvernement avait fourni l'argent. De \$200 à \$225 millions, selon les estimés. Moins de \$50 millions pour la compagnie. Pas de syndicat dans la place, comme l'avait exigé Donohue. Malgré tout, l'usine a fermé ses portes pour au moins un an ou deux, au début de l'automne. «Un mauvais choix de produit fabriqué», selon le journal *Les Affaires* du 5 octobre 91.

Néanmoins, ces déboires n'ont pas eu d'effets sur la haute opinion que le grand patron de Donohue, M. Charles-Albert Poissant, peut avoir de lui-même. En mars dernier, il posait ses exigences pour procéder à la réouverture de l'usine: réduction des salaires de 20%, réduction des tarifs d'électricité, prix coupés pour le bois et ... transformation en actions privilégiées d'un prêt de \$116 millions de la Société de développement industriel, une société d'État québécoise!

Le journal *Les Affaires* du 25 avril nous apprenait que M. Poissant s'emploie maintenant avec ferveur à promouvoir le fédéralisme...

# La tête dans le sable



Claude Plamondon

Claude Plamondon, président de la Fédération des travailleurs du papier et de la forêt (CSN), s'indigne. La veille de son départ pour Vancouver, où il devait

participer à une rencontre conjointe avec l'industrie du papier organisée par le gouvernement fédéral, il disait à *Nouvelles CSN* à quel point les papetières manquaient de vision.

«On s'apprête à nous présenter un projet pour aller convaincre les Allemands que notre pâte blanchie au chlore n'est pas si polluante que ça, au fond, et qu'on a beaucoup exagéré la présence des dioxines et des furanes liée au procédé de fabrication», dit-il.

Il poursuit: «Plutôt que d'essayer de faire croire au monde qu'on ne pollue pas — et c'est maintenant clair que le monde entier ne croit pas l'industrie —, pourquoi ne pas investir temps et argent pour fabriquer un produit respectueux de l'environnement, un produit qui répondrait davantage aux sensibilités sociales et culturelles de notre époque?»

Il termine: «Ce que veulent les travailleurs et les syndicats en exigeant que les lois environnementales soient respectées, ce n'est pas de tuer l'industrie, mais de la sauver. Ça, les compagnies ne l'ont pas encore compris.»

Et là, ce n'est pas le syndicaliste qui parle. C'est la Bible du monde des affaires, le journal *Les Affaires* lui-même, dans sa livraison d'avril.

«Il est intéressant de noter que peu de compagnies papetières ont établi un poste de l'état des résultats où sont inscrites spécifiquement les dépenses en recherches et développement. Seules Domtar avec \$8 millions, et MacMillan Bloedel, avec \$10 millions, y ont des dépenses inscrites.

«En réalité, il se dépense beaucoup plus que \$18 millions en recherche et développement par année dans le secteur des pâtes et papiers au Canada. Toutefois, le fait que les sociétés n'aient pas établi de poste spécifique pour cette dépense illustre

peut-être l'importance qu'on accorde à ce secteur.»

Claude Plamondon rappelle à cet égard qu'il y a quelques années, le ministre fédéral responsable des forêts, Frank Oberlea, avait déclaré que la compagnie américaine Weyerhaeuser, à elle

seule, investissait plus que toutes les papetières canadiennes au chapitre de la recherche et du développement.

Elles préfèrent s'arracher les clients à coups d'escomptes plutôt que d'organiser rationnellement l'industrie, souligne-t-il.

## La sourde oreille

Depuis près de 30 ans, la CSN, la FTPF et ses syndicats affiliés n'ont de cesse de lancer des cris d'alarme pour que gouvernements et compagnies agissent en sorte que soit sauvée cette industrie, qui demeure la base industrielle du Québec.

Le 25 août 1972, le journal *Le Devoir* titrait: «Drummond fustige l'attitude "réactionnaire" des grandes sociétés des pâtes et papiers». Kevin Drummond était ministre libéral des terres et forêts. Il ne devait pas réussir. Ce n'est que 15 ans plus tard qu'Albert Côté, son successeur au ministère, mit en place des éléments d'une réforme dont les effets positifs ne seront toutefois visibles que dans plusieurs années.

Constamment, la CSN est intervenue pour exiger des actions énergiques.

Dans un document publié il y a 20 ans — *On est pas pour se laisser passer un sapin* — la CSN lançait un cri d'alarme. Le président de la FTPF de l'époque, Victor Dahl, de Port-Alfred, s'écriait: «À quoi peut servir toute notre action syndicale, les bonnes conditions de travail, les salaires et bénéfices sociaux améliorés, un bon plan de retraite si, au bout de tout cela, nous assistons à des fermetures d'usines?»

Dans les années qui ont suivi, de commission parlementaire en publications, la CSN n'a pas cessé de réclamer des investissements, des politiques d'ensemble, une organisation rationnelle du secteur.



# La vérité sur les coûts des maux de dos

Par Lucie Laurin

**Mal sournois et incompris s'il en est un, difficile à décrire autant qu'à soigner, objet de raillerie et de scepticisme, cause, enfin, de problèmes personnels dramatiques, le mal de dos n'en constitue pas moins la plus importante de toutes les lésions professionnelles indemnisées par la CSST. Le patronat, nul ne s'en surprendra, en a fait la cible de choix de ses attaques féroces et de ses arguments les plus basement démagogiques. Arguments, cependant, qui ne résistent pas longtemps à l'analyse d'une équipe de chercheurs scientifiques.**

« Les coûts d'indemnisation pour les maux de dos sont plus élevés que pour tout autre accident ou maladie du travail, déclare le docteur Lucien Abenhaim, médecin épidémiologiste et professeur agrégé au département d'épidémiologie et de biostatistique de l'Université McGill. Chaque année, au Québec, 60 000 travailleurs s'absentent du travail au moins une journée pour cette raison. »

Grâce à une importante subvention de l'IRSST et à l'appui de la CSST, M. Abenhaim a réalisé une vaste enquête sur la prise en charge

des maux de dos au Québec. Son équipe de recherche a eu, pour ce faire, un accès privilégié au dossier de 2500 travailleurs et travailleuses indemnisés pour mal de dos de 1988 à 1990 et ce, dans les 22 bureaux régionaux de la CSST. Les données recueillies, touchant l'accueil chez le médecin, le diagnostic, le traitement, n'avaient jamais fait l'objet d'une ana-

lyse fouillée auparavant, ni ici, ni ailleurs dans le monde. Le chercheur en a présenté publiquement les résultats à l'IRSST en novembre 1991, et il déposera son rapport final dans les prochaines semaines.

## Comparer des pommes avec des pommes

Grâce aux données d'une analyse qu'il avait effectuée sur le même sujet, de 1982 à 1984, M. Abenhaim a pu effectuer des comparaisons instructives entre le début et la fin de la décennie. Ainsi, il a démontré que le taux d'incidence (nombre de cas) des maux de dos est passé de 1,37% à 1,86% entre 1981 et 1988, et que l'augmentation est plus remarquable chez les 20 à 45 ans. Par contre, pour la même période, la durée moyenne d'indemnisation a baissé de 44,5 à 37,4 jours; cependant, les résultats diffèrent lorsque l'on sépare les sexes: on trouve alors une baisse chez les hommes, de 46,2 à 34,7 jours, et une augmentation chez les femmes de 36,5 à 46,2 jours.

« Nous comparons des groupes comparables entre eux,

que nous appelons des cohortes, reprend M. Abenhaim. C'est-à-dire que, pour une année donnée, 1988 par exemple, nous prenons tous les cas de maux de dos qui ont été déclarés pour la première fois cette année-là, sans aucun antécédent. Ce qui donne des résultats beaucoup plus fiables que si l'on procède par des analyses transversales, qui consistent à mêler tous les cas de maux de dos indemnisés pendant un an, les nouveaux, les chroniques, les rechutes, etc. Surtout que les conditions de prise en charge ont changé en 1990. Si l'on compare des pommes et des poires, il y a des risques majeurs que l'on conclue n'importe quoi. »

## Ces maux de dos qui n'en finissent plus

Ce qui coûte extrêmement cher, ce sont les maux de dos qui deviennent chroniques, c'est-à-dire qui requièrent une indemnisation de plus de six mois. En 1981, 7% des maux de dos étaient des cas chroniques et représentaient 70% des coûts d'indemnisation. En 1988, 5% des maux de dos étaient chroniques et entraînaient 50% des coûts. « Il faut être prudent en manipulant les chiffres, explique M. Abenhaim.

Ici, par exemple, ce sont de petits pourcentages qui expliquent de grandes variations de coûts. Si on se trompe de 1% sur le petit pourcentage, on peut obtenir une différence de 30% à l'autre extrémité!»

Et de poursuivre: «Aucun phénomène ne peut expliquer une fluctuation de 80% de la durée d'indemnisation sur deux ans, telle que révélée par la CSST. Même s'il y a eu augmentation moyenne de la durée en 1990-91, il ne s'agit pas forcément des mêmes gens. C'est très dangereux d'utiliser les chiffres sans ouvrir les dossiers et faire une analyse épidémiologique.»

### Qui triche?

Le patronat ne s'est pas fait faute d'utiliser ces augmentations énormes pour s'en prendre aux médecins traitants, qu'il a accusés de complaisance à l'égard des travailleurs. M. Abenhaim est perplexe à ce sujet: «Comment, tout d'abord, expliquer ce changement brutal dans l'attitude des médecins, qui seraient devenus complaisants entre 1988 et 1991? demande-t-il. Le diagnostic posé le premier jour par le médecin traitant est, au contraire, l'une des meilleures prédictions de la chronicité des maux de dos. Nous avons démontré que lorsque le médecin pose, dès le premier jour, un diagnostic spécifique, hernie, sciatique, par exemple, l'absence du travail qui s'ensuit est plus longue qu'en cas de diagnostic non spécifique, telle la lombalgie. Si les médecins trichaient, on en verrait les effets dans les deux groupes!»

Les véritables problè-

mes, selon lui, ceux auxquels il faut s'attaquer sans délai, sont plutôt l'absence de traitement adéquat pour les maux de dos, les délais interminables — 100 jours en moyenne — qui précèdent l'examen par un spécialiste et l'absence de mesures d'adaptation des conditions de travail car, dit-il, «il vaut cent fois mieux, quand on est affligé d'un mal de dos, faire un travail adapté que ne rien faire». Autant de difficultés qui se trouvent multipliées pour les victimes qui habitent en région éloignée.

### Non aux solutions faciles

Pendant que l'équipe de M. Abenhaim s'affaire à recueillir des données éclairantes pour la compréhension de l'évolution des coûts des accidents et maladies du travail, le patronat amène l'opinion publique sur l'ampleur d'un déficit qui demeure inexplicable et propose des solutions qui sont, en réalité, des coups de hache dans le régime de santé et sécurité du travail. «C'est facile de sauter sur la tricherie et la complaisance, au lieu de poser les vraies questions, commente M. Abenhaim. On dispose pourtant de vraies données qu'on pourrait analyser, au lieu de fermer les yeux et les ignorer, après avoir pourtant généreusement subventionné les recherches qui ont permis de les recueillir.

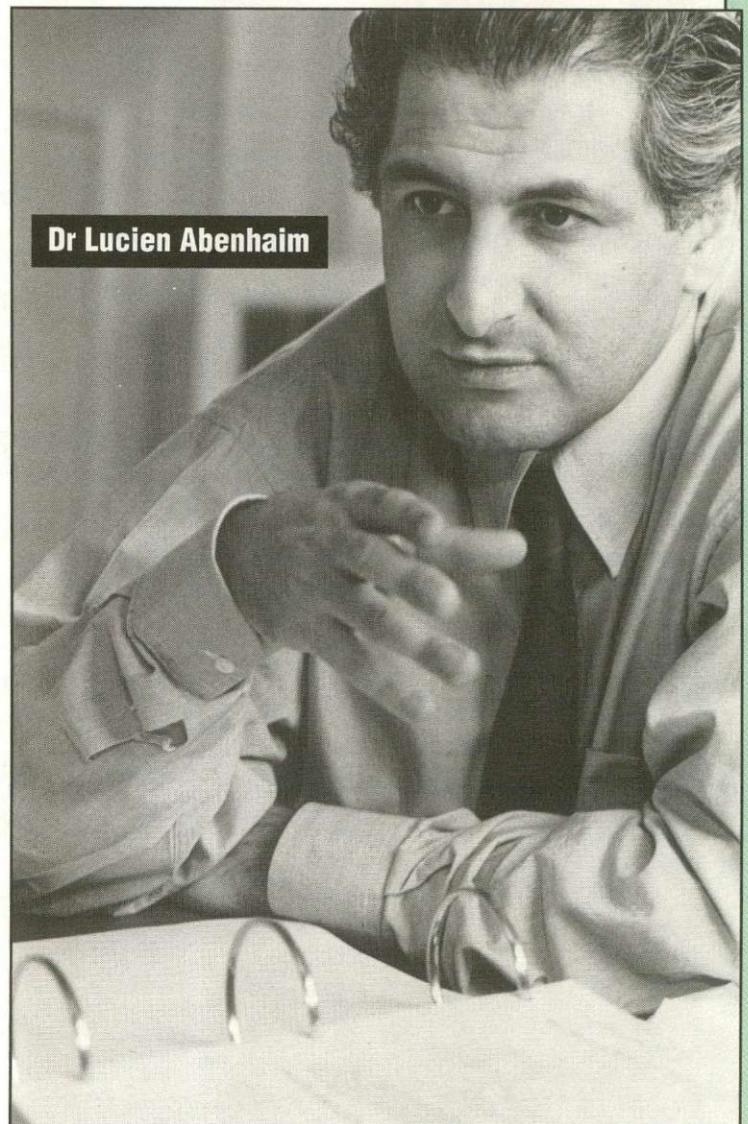
«Ce ne sont certes pas des comptables qui peuvent dire où sont les problèmes de santé et les vices du système! Il faut absolument un moratoire et un

travail épidémiologique sérieux avant de faire des changements importants. Qui nous dit que le resserrement des contrôles n'aurait pas pour effet d'augmenter la durée d'indemnisation? Méfions-nous des solu-

tions faciles: elles peuvent coûter plus cher, au bout du compte», de conclure M. Lucien Abenhaim.

### Taux d'incidence des maux de dos (en %) selon les secteurs d'activité

	1981	1988
Agriculture	0.3	0.6
Foresterie	4.9	7.2
Chasse et pêche	0.5	0.7
Mines	3.3	3.1
Ind. manufacturière	2.2	3.2
Construction	2.0	2.3
Transport et communication	1.6	1.5
Services	0.9	1.4
Administration publique	1.3	1.1
Commerce en gros et au détail	1.0	1.7
Finance, assurances et immobilier	0.3	0.3



Dr Lucien Abenhaim

# Le silence de l'école cultive les préjugés

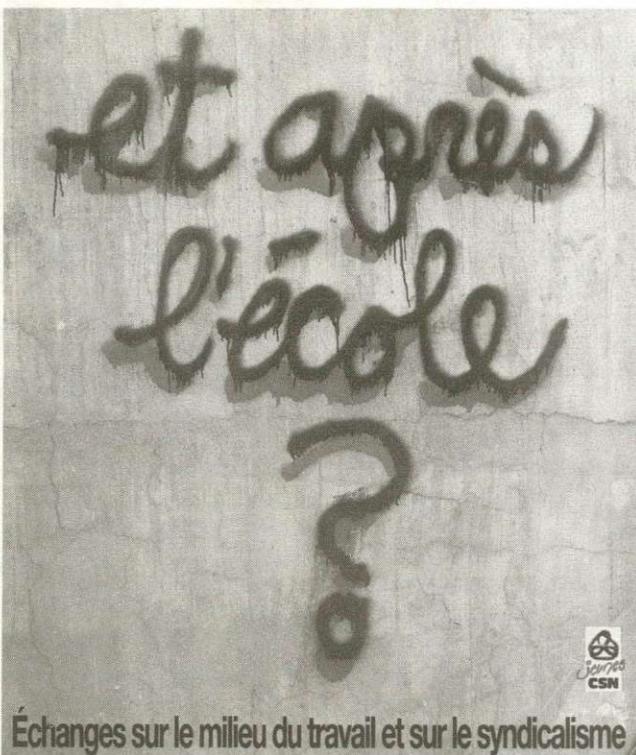
Par Luc Latraverse

Difficile, pour les jeunes,  
l'entrée sur le marché du travail.

Le retour également, même après un recyclage.  
Mais qu'y a-t-il après l'école? Qu'est-ce qui les attend, à l'usine, au bureau? Comment peuvent-ils le savoir, puisqu'à l'école, on ne leur en parle pratiquement pas? C'est un peu pourquoi le comité des jeunes de la CSN s'est lancé récemment dans une opération de sensibilisation des étudiant-es aux réalités du marché du travail, à leurs droits en tant que travailleuses et travailleurs, et au syndicalisme.

Cela se fait par des visites-rencontres dans les écoles secondaires, particulièrement avec les étudiants du secteur professionnel, et à l'aide d'un vidéo et d'un guide de référence intitulés «Et après l'école?»

L'exercice n'est pas toujours de tout repos...



Échanges sur le milieu du travail et sur le syndicalisme

**D**e plus en plus, les jeunes travaillent même pendant leurs études.

En effet, de 30% qu'ils étaient en 1980, il y en a maintenant 40% qui travaillent tout en étudiant à plein temps. Parallèlement, il y a 40% des jeunes qui décrochent des études sans avoir obtenu leur diplôme d'études secondaires. Même si la scolarisation n'est plus garante d'un emploi lucratif ou même relié aux études accomplies, elle est évidemment préférable au décrochage, qui mène à des emplois de second ordre, moins rémunérés et moins intéressants. Le chômage chez les jeunes était de 26% chez les hommes de 19 à 29 ans, et de 17,6% pour les femmes du même âge, en janvier 1992. C'est plus du double que le taux de chômage dans l'ensemble de la population active.

## Les syndicats, «quossa donne»?

Déjà, le comité des jeunes avait rencontré plus de 250 personnes, répartis en une dizaine de groupes, lorsque Nouvelles CSN a rencontré les responsables de l'opération. Isabelle Bouchard et Mario Guertin identifient ainsi les principales interrogations qui leur sont adressées: «Les plus jeunes, qui ont 15 ou 16 ans, ne connaissent pratiquement rien des syndicats, si encore ils en ont entendu parler dans les médias et

s'ils y ont porté attention. Mais dans la majorité des cas, lorsqu'ils en connaissent l'existence, c'est avec une brassée de préjugés qu'ils en parlent.»

C'est ainsi que Lise Montcalm, dans une étude sur les jeunes et le syndicalisme conduite par l'Université du Québec à Hull, note que les valeurs et les attitudes des jeunes, en plus de facteurs objectifs comme le fait qu'ils occupent des emplois rarement syndiqués, les tiennent à l'écart de l'approche syndicale de la vie au travail, qui est collective et à plus long terme. Les jeunes sont portés vers l'immédiat, la survie, et ils attachent plus d'importance à l'amitié, aux relations interpersonnelles, écrit-elle.

Même chez celles et ceux qui ont connu le marché du travail, les préjugés envers le syndicalisme sont très virulents. «Plusieurs jeunes relient encore le mouvement syndical à l'illégalité. D'autres estiment que l'ancienneté défendue par les syndicats les brime dans leurs chances d'obtenir de l'emploi ou de l'avancement, même d'effectuer des stages, clament certains. Par contre, il y en a d'autres qui nous expliquent que s'ils n'avaient pas eu la chance d'être syndiqués, ils se seraient fait carrément exploiter. Mais ceux qui disent avoir connu une bonne expérience par rapport au syndicalisme sont une minorité. Il faut ajouter à cela que le contexte de crise économique exaspère les gens. Ce qu'on peut



Le comité national des jeunes de la CSN avait son kiosque au récent Salon de la jeunesse où il présentait, encore cette année, un quiz visant à familiariser les jeunes avec différents aspects de la réalité syndicale. «Et après l'école?», c'est tout un programme qui se poursuivra en 1992-93, non seulement à Montréal, mais dans d'autres conseils centraux.

*dire, de façon générale, c'est que plus ils sont jeunes et n'ont pas ou peu travaillé, moins ils se sentent concernés par le syndicalisme. À l'opposé, le plus longtemps ils ont travaillé, plus ils font porter au syndicalisme leurs difficultés actuelles dans leur recherche d'emploi.»*

Pour le comité des jeunes, cette opération en milieu scolaire répond donc à un besoin flagrant. Dans la préparation de leur démarche, ils s'attendaient à rencontrer des difficultés auprès des directions d'écoles, ce qui ne s'est pas concrétisé, bien au contraire. C'est plutôt auprès de certains jeunes et de certains enseignant-es que l'approche s'avère beaucoup plus délicate.

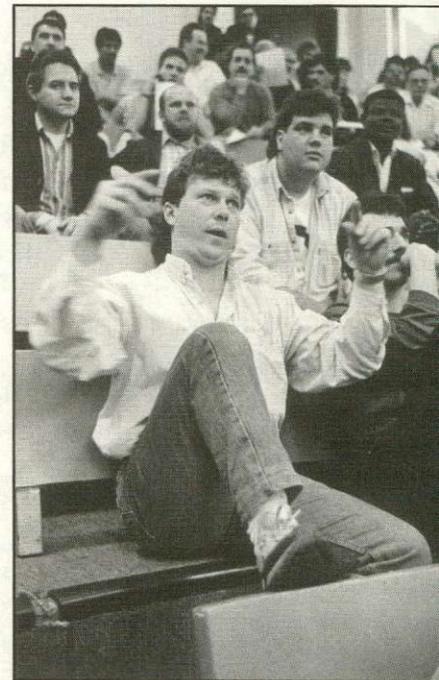
### **Daniel dans la fosse aux lions**

Les rencontres ne sont en effet pas toujours fa-

ciles. C'est ainsi qu'à la polyvalente Anjou, par un beau mardi après-midi, Nouvelles CSN a été témoin de l'une d'entre elles où Mario Guertin s'est un peu retrouvé comme Daniel dans la fosse aux lions. Dans un amphithéâtre aménagé en forme de théâtre gréco-romain, c'est-à-dire en arène, il a été confronté à une centaine de jeunes et de moins jeunes qui suivaient des cours de recyclage relevant de l'éducation des adultes, en secrétariat et en soudure. Beaucoup d'animosité, chez ces personnes sans emploi (programme d'Emploi et Immigration Canada): les syndicats sont des empêcheurs de tourner en rond, disaient-ils; ils nuisent et s'objectent aux personnes qui font des stages, ils font primer l'ancienneté sur la compétence, etc... D'autant plus que leurs pro-

fesseurs eux-mêmes s'occupaient la charge. Non seulement les syndicats étaient visés par leurs propos, mais toute la société, laquelle évalue les personnes du secteur professionnel comme des *minus*, des personnes qu'on a orientées ainsi parce qu'on ne les considérait pas assez bonnes pour faire autre chose. Que font les syndicats pour créer de l'emploi, pour valoriser notre travail, clamait-on de toutes parts? Mario a affronté la tempête et en retient une leçon: «On ne vient pas là pour dire un tel a raison, l'autre a tort. L'objectif de la rencontre, c'est de les préparer à accéder au marché du travail. On se dit qu'ces gens-là ont droit de savoir à quoi ils seront confrontés. C'est bien beau, la formation et les stages, mais ce n'est pas suffisant parce que cela ne comporte pas d'apprentissage de la réalité

*du milieu de travail et des relations de travail.»*



**Beaucoup d'animosité envers le syndicalisme, chez les jeunes sans emploi.**

### **Élargir les contacts avec les jeunes**

Code du travail, lésions professionnelles, normes minimales, assurance-chômage, condition féminine, l'abc de toutes ces lois qui touchent la vie au travail est manifestement inconnu des jeunes. Pour le comité, il est essentiel d'élargir et d'accentuer les efforts du mouvement syndical et de la CSN pour les rejoindre et les informer. C'est dans cette optique que des sessions de formation sont données et que des comités régionaux prennent ce mandat en main afin d'établir les contacts avec les nouvelles générations de travailleuses et de travailleurs.



Comme Daniel dans la fosse aux lions...

# Des richesses à mieux partager

«*Des richesses à mieux partager*», c'est l'objectif visé par les trois organisations syndicales à travers la tenue d'un vaste débat public sur la fiscalité. Ces dernières critiquent la gestion des finances publiques exercée par les gouvernements fédéral et québécois. Dominés entièrement par l'idéologie néo-libérale, dont ils se sont fait les haut-parleurs, Québec et Ottawa ont, au cours des années 80, appliqué des politiques économiques et fiscales qui ont nui à l'économie et conduit la collectivité à un cul-de-sac. Il y a des mythes à défaire, le plus gros étant que les services publics et les programmes sociaux sont un gouffre sans fond et que nous n'avons plus les moyens, comme société, de nous les payer, tandis qu'un autre veut que l'entreprise privée soit fort capable de combler le vide créé par le désengagement de l'État des activités économiques.

## Attention à la révolte!

La CSN, la FTQ, la CEQ font bloc pour réclamer du gouvernement québécois la tenue d'une commission

Cela faisait près de vingt ans, le 21 avril dernier, que les trois principales organisations syndicales québécoises ne s'étaient pas réunies sous un même toit, dans une même salle, pour se livrer à un exercice de réflexion commune débouchant sur un plan d'action commun. Le dernier événement de ce genre remonte à mars 1974 alors que la CSN, la FTQ et la CEQ avaient tenu à l'Université Laval un colloque intersyndical sur la lutte à l'inflation. L'événement avait réuni 400 délégué-es. Cette fois-ci, une centaine de dirigeants et de dirigeantes des trois organisations syndicales étaient présents.

Par Thérèse Jean

d'enquête publique sur la fiscalité. Une révision en profondeur du régime fiscal s'avère urgente pour éviter que la grogne actuelle au sein de la population ne déborde en une révolte. Le Canada n'est pas le pays le plus taxé. Il se classe au 17<sup>e</sup> rang parmi les 23 pays de l'OCDE; seize autres pays industrialisés le devançant au plan de la lourdeur fiscale. «*Le problème, constatent les organisations syndicales, n'est pas que nous soyions surtaxés, mais bien que nous sommes mal taxés. C'est ce qui engendre un profond sentiment d'iniquité dans le partage des charges fiscales.*»

Dans une plateforme commune, les trois grandes centrales s'entendent pour que la fiscalité soit revue dans le sens d'une plus grande progressivité et du développement de

l'emploi. Aussi pressent-elles le gouvernement du Québec, à l'occasion de la préparation de son budget, d'appliquer un moratoire sur la TVQ, de renoncer à des mesures de tarification des services publics qui iraient à l'encontre de la gratuité et de l'accessibilité, et de s'engager dans une stratégie de développement économique dont la priorité sera la relance de l'emploi, en impliquant l'ensemble des partenaires socio-économiques.

Par ailleurs, elles réclament, entre autres, le rapatriement de l'ensemble des pouvoirs fiscaux au Québec, le rétablissement de l'équilibre entre le fardeau fiscal des entreprises et celui des particuliers, le rétablissement du consensus sur la répartition de l'assiette fiscale globale entre les divers paliers d'administration publique, c'est-

à-dire entre les municipalités, les commissions scolaires et le gouvernement du Québec.

## Les omissions du CPQ

Au lendemain de cette réunion intersyndicale, Ghislain Dufour, du Conseil du patronat du Québec, disait n'avoir aucune objection à faire un débat public sur la fiscalité mais du même souffle, il affirmait que ce n'était pas tellement l'équité fiscale qui était en cause comme la boulimie gouvernementale. «*Là où le bât blesse, dit-il, c'est lorsque les centrales syndicales affirment que la réforme du régime fiscal canadien et québécois, au cours des années 80, s'est faite en faveur des entreprises et des contribuables à revenus élevés.*» Promettant un dossier complet sur la question pour répondre à l'argumentation syndicale, il a tout de même affirmé que les entreprises paient leur juste part d'impôt puisque, entre 1983 et 1990, l'impôt fédéral sur les profits des sociétés a augmenté de 60%, de \$7,3 milliards à \$11,7 milliards.

Le président du CPQ a tout simplement

omis de mentionner quelques faits qui permettent de mieux comprendre ce qu'on entend par une mauvaise répartition du fardeau fiscal: durant cette même période, l'impôt sur les revenus des particuliers a grimpé de 119%, soit de \$27 milliards à \$59 milliards; en 1991, la TPS est allée chercher \$16,5 milliards dans les poches des particuliers. Enfin, la réforme fiscale fédérale a produit, d'une part l'élimination

ou le resserrement d'un certain nombre d'abris fiscaux et d'autre part, la réduction des taux d'imposition. Selon les derniers chiffres publiés en 1982-83, 63 mesures d'abris fiscaux ou de dépenses fiscales existaient pour les entreprises. Les coûts de 47 de ces mesures ont été comptabilisés: elles représentaient un manque à gagner d'environ \$13 milliards au fédéral, soit près du double de l'impôt payé par

les corporations cette même année, c'est-à-dire \$7 milliards.

Parions que le dossier que promet le CPQ ne comprendra pas la comptabilisation de l'ensemble des abris fiscaux ou dépenses fiscales dont jouissent les entreprises. Les trois organisations syndicales demandent au gouvernement de rendre public le montant que ces mesures représentent.

## La bonne nouvelle et la mauvaise

À la une de *La Presse* le 28 avril, le journaliste Denis Lessard sortait en primeur quelques intentions du gouvernement. Il écrivait notamment que le gouvernement Bourassa se rendrait à la demande de la CSN, la FTQ et la CEQ de créer une commission d'enquête publique sur la fiscalité. Mais la bonne nouvelle était aussitôt assombrie d'une autre: Gérard D. Lévesque irait de l'avant avec l'application de la TVQ sur les services à compter du mois de juillet en la réduisant toutefois de 8% à 4%. Ce à quoi la CSN a tout de suite répliqué que l'application d'une TVQ sur les services, même réduite, serait extrêmement nuisible à la consommation parce qu'elle tuerait dans l'oeuf les faibles signes de reprise actuellement observés. Ceci dit, ce n'est qu'au dépôt du budget du ministre des Finances que nous connaissons les intentions réelles du gouvernement.



Il y avait près de vingt ans qu'on avait vu ça: une réunion d'instances des centrales CSN-FTQ-CEQ pour élaborer un plan d'action commun. Olivier Lemieux, président de la CSN-Construction, et Roger Valois, vice-président de la centrale, comptaient parmi les représentants de notre organisation.



C'est au coeur même d'un des quartiers les plus éprouvés de Montréal, Hochelaga-Maisonneuve, où la moitié de la population vit sous le seuil de la pauvreté, que de dix à douze mille travailleuses et travailleurs ont bravé un temps incertain pour marcher dans ces rues étroites et typiques de l'est de la ville, à l'occasion du Premier mai.

Aux balcons des rues Jeanne d'Arc, Adam, Joliette, Orléans, avant que la pluie ne s'abatte sur la foule, les gens sortaient spontanément saluer le défilé, l'un des plus unitaires tenus à Montréal depuis des années, alors que s'entremêlaient des pancartes de toutes les couleurs, témoignant de toutes les affiliations. Montant et remontant ces rues qui se traversent et s'entrecroisent, il arrivait que la tête de la manifestation en aperçoive la fin, pendant



que le corps s'étendait sur plusieurs autres coins de rues.

Et du privé comme du public, le message aux gouvernements et aux employeurs était clair: *Hé, ça va faire!*, disait le monde, qui avait quand même su garder sa bonne humeur.

Finalement, c'est sous une pluie battante qu'un syndicaliste d'Haïti, Abel Pointdujour, devait clore la soirée en lançant un appel à la solidarité entre tous les peuples.

Le téléjournal de Radio-Canada nous a informé des manifestations à La Havane, Paris, Berlin et Moscou en ce Premier mai. On n'a cependant rien su de celle qui se tenait à un kilomètre seulement des studios. Pas assez loin, sans doute...

M.R.



**Abel Pointdujour, syndicaliste d'Haïti, est venu rappeler aux manifestantes et aux manifestants comment les droits et la démocratie sont toujours en danger, sous toutes les latitudes: à quatre heures d'avion de Montréal, 2,000 personnes ont été tuées depuis le coup d'État du 30 septembre. La manifestation avait été organisée par le CRIM, qui regroupe la CSN, la FTQ et la CEQ au niveau régional à Montréal.**



Plusieurs syndicats en lutte étaient présents: les employé-es de Béatrice, compagnie qui a annoncé la fermeture de son usine (voir notre reportage en page 14), les salarié-es en grève d'Empire et de Kruger, les lock-outés de Nationalair, affiliés à la FTQ. D'autres, aussi, qui viennent de gagner leur cause, comme le syndicat de l'entretien à la STRSM, affilié à la FEESP.



En dépit du président du Conseil du Trésor, la bonne humeur régnait sous les bannières de la FNEEQ et de la FPPSCQ, tout autant que



dans les rangs de la FAS, comme on le voit avec le syndicat de l'hôpital Sacré-Coeur.

L'usine fermée de Ville-Saint-Laurent



# Du yogourt qui sent mauvais

Par Luc Latraverse

**À la fermeture de l'usine de yogourt Béatrice (anciennement Crescent) de Ville St-Laurent, le 16 avril dernier, la seule chose qui n'était pas prévue, c'est que Béatrice Foods, propriété de la firme Merrill-Lynch Canada, prétendrait avoir mis fin à un sous-contrat et non pas avoir fermé une de ses filiales, telle que l'usine l'avait toujours été considérée, histoire de contourner les lois québécoises en la matière. Du même coup, la compagnie, qui met à pied 187 employé-es syndiqués à la CSN, leur annonce sans vergogne qu'elle compte continuer de distribuer ses produits au Québec en utilisant un entrepôt situé au 2820 rue Ontario, à Montréal. De surcroît, elle vend la machinerie à son principal concurrent, Agropur de Granby.**

**L**es employé-es ont trouvé la rupture très amère, d'autant plus que la compagnie leur a mis le couteau sur la gorge en les obligeant à renoncer à tous leurs droits s'ils voulaient toucher les paies de séparation et les compensations qu'elle leur offrait dans un geste magnanime comme un c a d e a u. Choix difficile: les montants en cause grimpent jusqu'à \$36,000, plusieurs



Pierre Sabourin

ayant entre 15 et 30 années de service. Pierre Sabourin qualifie cette manière d'agir de "sauvage": «Si ce n'était pas d'un problème urgent d'argent, j'aurais préféré continuer à me battre. C'est inadmissible qu'il n'existe pas de loi pour nous protéger contre ça. Ils se mettent toujours sur le bord de la légalité. Ils interprètent la loi. C'est le pouvoir des riches.»

## La lutte continue

Les plus jeunes, une trentaine, ont décidé de poursuivre la lutte et comptent faire tout en leur pouvoir, avec l'aide et la

solidarité des autres membres de la CSN, pour que leur gagne-pain ne leur file pas ainsi sous le nez impunément.

## Le résultat d'une mauvaise gestion

Pour la compagnie, cette fermeture fait partie de ce qu'on camoufle de plus en plus souvent sous l'expression «plan de rationalisation». Mais pour les victimes, c'est justement le résultat d'une absence de rationalisation et une démonstration de sa mauvaise gestion. De 1981 à 1989, Crescent a conquis 28% du marché québécois du



Gaétan Robert

yogourt. En deux ans, de 1989 à 1991, cette part a chuté à 13%. Gaétan Robert, président du syndicat des employé-es de production, estime que ce n'est pas là le fruit du hasard mais plutôt celui d'un manque de fruits: «Ils ont changé toutes les méthodes de fabrication, pour couper les coûts d'opération. Ils ont décidé de produire un plus grand nombre de saveurs différentes, mais l'espace disponible sur les tablettes des détaillants, lui, est demeuré le même. Ce qui

fait que rapidement, les saveurs les plus populaires devenaient épuisées et les vendeurs étaient obligés de dire aux détaillants qu'ils n'en avaient plus pour leur offrir, à la place, des produits moins en demande, lesquels restaient sur les tablettes. Les détaillants n'aimaient pas cela. C'était donc une mauvaise façon d'économiser.»



Denis Drapeau

Pour Denis Drapeau, président du syndicat des chauffeurs, «la mauvaise administration s'est accentuée lorsque deux tendances se sont affrontées dans la mise en marché. Les chauffeurs-vendeurs étaient habitués de faire directement affaire avec les détaillants à qui ils distribuaient les produits. Mais des cadres de la compagnie ont décidé d'instaurer un régime de représentants qui agissaient comme intermédiaires. Cela n'a pas amélioré les ventes. Au contraire.»

Ces travailleurs vous demandent de ne pas encourager les produits Béatrice, ni les yogourts Astro, la compagnie qui a assumé la production de l'usine de St-Laurent, depuis l'automne dernier.



Le centre de distribution du 2820 rue Ontario.

# NOUVELLES

SECTEURS PUBLIC ET PARAPUBLIC

## La mobilisation se poursuit

Le 15 avril, la majorité des syndicats des secteurs de la santé et des services sociaux, de l'éducation et des services publics ont dressé des lignes de piquetage symboliques devant leurs établissements pour signifier au gouvernement qu'il doit respecter l'entente signée au printemps 1991 et verser, le 1er juillet, les hausses salariales de 3% et le montant forfaitaire de 1% convenus dans le contrat de travail. Les travailleu-

ses et les travailleurs, comme ceux de Hôtel-Dieu à Montréal (photo 1) et ceux du cégep de Limoilou à Québec (photo 2), ont profité de cette occasion pour distribuer des tracts à la population et discuter avec les gens de leur position.

### Comités d'accueil

Par ailleurs, des militant-es du secteur public ont trouvé un bon moyen d'exprimer leur mécontentement en talonnant les représentants du cabi-

net Bourassa. À Victoriaville (photo 3), environ 75 personnes, avec à leur tête le vice-président de la CSN Roger Valois, ont interpellé Daniel Johnson quelques minutes avant qu'il ne prononce une conférence devant la Corporation de développement économique de la région. Le président du Conseil du Trésor a dû retarder sa conférence et expliquer aux manifestant-es la position de son gouvernement. Daniel Johnson a éga-

lement été «accueilli» par une centaine de personnes à Verdun, à Montréal-Nord et à Pierrefonds. D'autres ministres, dont Lucienne Robillard, Marc-Yvan Côté, Yvon Picotte, Monique Gagnon-Tremblay, ainsi que le premier ministre Bourassa, ont également reçu la visite de manifestants ces dernières semaines.

### Johnson «occupé»!

La ténacité des syndiqué-es ne s'est pas arrêtée là. Le 23 avril,

alors qu'ils étaient réunis pour un conseil fédéral dans la vieille capitale, environ 650 délégué-es de la Fédération des affaires sociales ont manifesté devant l'édifice du Conseil du Trésor (photo 4). Pendant ce temps, à l'intérieur, une cinquantaine de personnes, dont le vice-président de la FAS Gilles Savoie (photo 5) ont occupé le bureau du ministre Johnson pendant 45 minutes.

L.-S. H.





## LE FRANÇAIS AU TRAVAIL ÇA S'IMPOSE

### RÉSULTATS DU CONCOURS DE FRANÇAIS

## Félicitations à Michèle Vézina et à Sylvie Tremblay!

Dans le cadre de la Semaine du français au travail qui s'est déroulée du 16 au 20 mars 1992, *Nouvelles CSN* organisait un concours auprès de ses lecteurs et lectrices dans sa chronique sur le français. Le premier prix, le *Multidictionnaire des difficultés de la langue française* de Marie-Éva De Villers publié aux Éditions Québec/Amérique, d'une valeur de \$40, a été remporté par Michèle Vézina, gardienne de sécurité au Centre hospitalier Hôtel-Dieu de Sherbrooke. Le second prix, une grammaire intitulée *Aide-mémoire grammatical* de Michel Therrien, Gaëtan Morin Éditeur, d'une valeur de \$26 a été gagné par Sylvie Tremblay, secrétaire, membre du Syndicat des commis-comptables D'Alma. Pour les troisième, quatrième et cinquième prix, soit trois *Vocabulaire des conventions collectives*, d'une valeur de \$9,95, ils ont été remportés par Denise Rémillard et Viviane Côté-Maxwell, toutes les deux enseignantes et membres du Syndicat des enseignantes et enseignants du Collège de l'Outaouais, et par Diane Lefebvre d'Alma, agente de bureau principal, membre du Syndicat général des employés de Radio-Québec.

#### La meilleure expression...

Pour en revenir au concours, en voici les réponses; la meilleure expression à utiliser a été identifiée par (C) pour l'expression correcte et par (E) pour celle à éviter.

1. Officier (E) Dirigeant syndical (C)
  2. Aviseur légal (E) Conseiller juridique (C)
  3. Avantages sociaux (C) Bénéfices marginaux (E)
  4. Droits de gérance (E) Droits de l'employeur (C)
  5. Formation (C) Entraînement (E)
  6. Opérateur (E) Conducteur (C)
  7. Reclassement (C) Relocaliser (E)
  8. Per diem (E) Forfait quotidien (C)
  9. Faire une demande d'emploi (C) Faire application (E)
  10. Sans appel (C) Final (E).
- Merci d'avoir participé!

J.R.



## Au-delà des allégeances syndicales

Mettant en veilleuse la diversité de leurs allégeances syndicales, des représentants des travailleurs des six usines Kruger se sont récemment rencontrés pendant une journée, pour la première fois de leur histoire, afin de mettre en commun leurs expériences de syndicalistes et leurs connaissances de l'entreprise pour laquelle ils oeuvrent tous. Un communiqué du responsable de l'information du syndicat CSN à Kruger-Turcot, Léo-Paul Dagenais, nous informe que «cette journée nous a permis de se rendre compte que nous vivions à peu près les mêmes contraintes et les mêmes abus de la part de notre employeur». Manque de communication et de confiance envers les employés, insistance indue sur les droits de gérance, administration locale indécise ou incompétente, demandes patronales farfelues, informations tout aussi farfelues que la direction fait circuler d'une usine à l'autre, menaces de fermeture, etc, sont parmi les constats que ces échanges ont permis à ces militants de réaliser.

Sur notre photo, rangée du fond: Normand Lefebvre (usine de Lasalle, CSN); Roger Thibault (Bromptonville, CSN); Yvon Martel (Trois-Rivières, SCTP local 234); rangée du devant: Yves Patry (Trois-Rivières, SCTP local 136), Daniel Lynch (Kruger-Turcot, Montréal, CSN); Joe Oleiro (Toronto, SCTP local 1646). J.-P. P.

## Le Provigo 403 ne répond plus

Une menace de fermeture à défaut d'une renégociation à la baisse des conditions de travail s'est concrétisée à Jonquière, alors que le magasin Provigo #403 a fermé ses portes le 11 avril, mettant sur le pavé ses quarante employé-es membres d'un syndicat affilié à la Fédération du commerce de la CSN. Provigo avait cédé ce magasin à un indépendant, en 1989. C'est alors que s'est amorcée la descente aux enfers. Repris par le créancier hypothécaire, le Trust Général, en août dernier, le

magasin avait repris un peu de souffle, augmentant son chiffre d'affaires de \$20,000 par semaine en quelques semaines, grâce au dynamisme des employé-es. Mais voilà que Provigo propose de reprendre le magasin à compter du 12 avril, à condition que les employé-es acceptent une nouvelle convention collective comportant une baisse de 22%, et s'engagent à faire «ce qu'il faut» pour assurer la relance. En assemblée générale, le syndicat a proposé son propre plan de relance et demandé à rencontrer les repré-

sentants de Provigo pour discuter des conditions de sa réussite. Toutefois, il n'était pas question de conclure une nouvelle convention collective à rabais sous la menace, d'autant plus que la plupart des marchés d'alimentation du Saguenay-Lac-St-Jean s'apprêtent à renégocier leurs conventions au cours des prochains mois. La tentative de Provigo de créer ainsi un «pattern» aura donc échoué et la balle est maintenant dans son camp puisque la proposition syndicale lui a été transmise.

Luc L.

## QUÉBEC

## Le «beu» voit rouge

**M**arc-Yvan Côté aurait-il eu du mal à digérer l'encart sur la réforme de la santé que la CSN a fait paraître le 25 avril dans les quotidiens québécois? Malgré un avis favorable du Conseil régional de la santé et des services sociaux de Québec, expressément mandaté par le gouvernement pour mettre en place les nouvelles régies régionales, le ministre de la Santé et des Services sociaux a, en effet, décidé d'exclure les organismes régionaux représentatifs des syndicats de la CSN (les conseils centraux de Québec et de Thetford Mines) des assemblées régionales qui seront formées en juin prochain pour constituer les futures régies régionales de Québec et de Chaudière-Appalaches. Les autres organisations syndicales ont également été exclues en vertu du pouvoir discrétionnaire du ministre.

«*Cette décision purement politique a pour effet d'ignorer les deux organismes CSN qui représentent régionalement 350 syndicats et 37000 membres répartis dans le secteur privé et public sur les territoires concernés, a déclaré en conférence de presse, le 28 avril, Michel Lessard, président du Conseil central de Québec. Le ministre commet une erreur en posant un geste qui est en rupture très nette avec une approche de concertation en matière de développement social et économique des régions.*



Marc-Yvan Côté

*Plusieurs organismes de concertation reconnaissent déjà la CSN et ses conseils centraux comme intervenants socio-économiques, notamment la Commission de formation professionnelle, le Forum pour l'emploi et le CRCDQ. Le ministre renie également les principes de sa propre réforme dont l'objectif fondamental était de replacer le citoyen au centre du réseau de la santé et des services sociaux.»*

La décision ministérielle est d'autant plus indécente que la CSN a participé acti-



Michel Lessard

vement, depuis la mise sur pied de la Commission Rochon, en 1985, à toutes les étapes du projet de modernisation du système de santé et de services sociaux, une contribution reconnue comme importante et significative par la Commission Rochon. La CSN est également l'un des organismes qui a proposé avec le plus de vigueur la régionalisation des services de santé et des services sociaux.

L.L.

## HILTON-QUÉBEC

## Le gros bon sens a enfin raison

**E**n 1987, le juge Jacques Philippon, de la Cour supérieure du Québec, condamnait conjointement l'hôtel Hilton et le syndicat des employés à une amende de \$92000 et intérêts. La plaignante, l'UMRCQ (Union des municipalités régionales de comtés du Québec), soutenait qu'en raison d'une grève illégale des employés du Hilton, en 1984, elle avait été privée des services auxquels elle avait droit. Mais le 28 avril, la Cour d'appel du Québec renversait, à deux contre un, cette décision.

La Cour d'appel a jugé trop radicale la portée du jugement Philippon. L'avis de négociation, il est vrai, avait été donné par le syndicat le 2 mai 1984,

alors que le délai de 90 jours prévu à cet effet s'étendait du 30 juin au 30 septembre. Mais en s'assoyant avec le syndicat pour négocier, l'employeur lui signifiait qu'il acceptait l'avis de négociation. Celui-ci devenait donc légal. Les dispositions du Code du travail sur les délais d'avis de négociation, a expliqué la Cour d'appel, ont pour but de permettre au ministère d'exercer une surveillance des relations de travail, non d'enlever des droits.

En conséquence, la cour a conclu que le syndicat et son président à l'époque, Claude-Gilles Gagné, ne pouvaient être tenus responsables d'aucune faute. Par contre, elle a trouvé l'hôtel Hilton coupable de s'être en-

## CAMPAGNE

## 50 cents, y a rien là!

**E**n date du premier avril, 515 syndicats de la CSN ont contribué pour un montant de \$176,634.55 à la campagne de solidarité de 50 cents. En cours depuis le mois de juin 1991, soit 36 semaines, cette campagne de soutien extraordinaire, qui à l'origine incluait le syndicat de la Caisse populaire de Brossard, bat maintenant toujours son plein pour les travailleurs de la Reynolds.

Les 128 travailleurs de la Reynolds sont en lock-out depuis le 20 juin 1990. Ils font face à un employeur dont la fermeté et la rigidité n'ont d'égaux que son entêtement à vouloir casser le syndicat.

La participation des syndicats à cette campagne de solidarité est extrêmement appréciée. Les syndicats qui n'ont pas encore eu l'occasion de faire parvenir leur contribution financière peuvent le faire en adressant leur chèque à : Campagne solidarité \$0,50, Service de la comptabilité, 1601 rue de Lorimier, Montréal, H2K 4M5. T.J.

gagé, auprès de l'UMRCQ, à dispenser des services qu'il savait n'être pas en mesure de donner.

La Cour d'appel n'a pas manqué de remarquer que l'employeur s'était contredit lui-même en demandant une première injonction, en juin 1984, pour empêcher le syndicat de tenir un vote de grève, prétextant que cette grève serait illégale — elle ne serait légale

qu'en octobre, disait-il — puis en demandant une seconde injonction, en octobre, pour empêcher le piquetage, en prétextant que la grève était illégale! «*Espérons que l'employeur tirera leçon de ce jugement, et prendra l'habitude de régler les problèmes entre les parties et non devant les tribunaux*», a commenté Ann Gingras, vice-présidente du Conseil central de Québec. L.L.

## Une réouverture

**L**a garderie populaire *Le Baluchon* de Hull a rouvert ses portes le 27 avril dernier.

On se rappelle que le conseil d'administration avait fermé cette garderie en février, sans faire aucun effort pour trouver des solutions à ses problèmes financiers.

Entre-temps, un nouveau conseil d'administration a été élu pour remplacer l'ancien, ce qui a permis de trouver de nouvelles voies pour relancer la garderie. H.J.

# BIENVENUE

## Tremcofort

Une demande d'accréditation auprès du ministère du Travail vient d'être déposée pour représenter les quinze travailleurs de Tremcofort, à Chicoutimi. Cette entreprise en construction industrielle se spécialise dans l'excavation.

## Boucherie Côté

Dans les Laurentides, la cinquantaine d'employés de la Boucherie Côté, répartis dans six établissements et qui n'étaient pas syndiqués, ont également entamé les procédures nécessaires à la reconnaissance juridique de leur syndicat CSN.

## La Presse

Anciennement membres du local 57 de l'Union des employés de bureau, les douze employé-es du Centre de l'informatique de *La Presse* ont pour leur part reçu leur accréditation CSN. Rappelons que les journalistes, les employées de bureau et les distributeurs du quotidien montréalais sont également membres de la CSN.

## Journalistes indépendants

Dans le même secteur, notons que lors de son récent congrès annuel, l'Association des journalistes indépendants du Québec a décidé, à la quasi-unanimité, de demander une affiliation à la FNC-CSN. L'AJIQ a été créée en décembre 1988 pour défendre les intérêts des journalistes indépendants. Les membres ont estimé que c'est avec l'aide et l'appui d'une organisation syndicale, la CSN en l'occurrence, qu'ils seraient le mieux en mesure de le faire.

## Garderies

Une première dans les Bois-Francs: les 24 travailleuses de la garderie Fleur de soleil ont déposé leur requête en accréditation pour être représentées par la CSN et sa Fédération des affaires sociales.

Idem pour les quinze travailleuses de la garderie Bedondaine de Saint-Augustin, à Mirabel. Notons que ces dernières se sont syndi-

quées en dépit du fait qu'elles possédaient déjà les meilleures conditions de travail des garderies de la région des Laurentides. Mais voilà! Le président du conseil d'administration de cette garderie, qui existe depuis onze ans, voulait les remettre en question...

## Deux ans plus tard

Les huit infirmières travaillant pour le Centre d'accueil Lapinière, à Laval, ont finalement obtenu leur accréditation CSN après plus de deux ans de procédures juridiques.

## CSSSRMM

Le syndicat des employé-es du CSSSRMM (CSN) vient de recevoir du Bureau du commissaire général du travail l'accréditation qui lui permettra de représenter tous les employé-es, y compris les professionnels, du Conseil de la santé et des services sociaux du Montréal métropolitain. Ce syndicat, en campagne d'organisation depuis juin 1991, avait déposé une requête en accréditation le 22 novembre dernier. Il regroupe environ 150 membres.

## Valleyfield

Un groupe d'une dizaine d'employé-es du Centre Jeunesse de la Montérégie, situé à Valleyfield, a récemment déposé une requête en accréditation pour être représenté par le Syndicat des travailleurs de Val Séjour (FAS-CSN).

## Chambord

Le syndicat CSN regroupant les sept travailleuses de la Caisse populaire Desjardins de Chambord, au Lac Saint-Jean, a reçu son accréditation. Il s'agit du 49<sup>e</sup> établissement du genre où les employées sont représentées par la CSN et sa Fédération du commerce dans la région.

## Ambulances

Souhaitons également la bienvenue aux quinze employé-es du Service ambulancier Desbiens et frères de Métabetchouan et du Lac Bouchette, accrédités au début du mois.

J.-P. P



## Le maire venu de loin

Harry Tulugak, maire de Povungnituk, dans le Grand Nord québécois, tient à tout prix à agir pour que les problèmes d'alcoolisme et d'autres drogues soient réglés dans sa municipalité. Il semble en effet que, surtout chez les jeunes, la situation ait atteint un seuil extrêmement critique et que les drames qui s'y vivent soient de plus en plus pénibles.

Comme la CSN est très présente dans ce vaste territoire, en particulier dans le réseau de la santé et des services sociaux, le jeune maire Tulugak a écrit à Gérald Larose pour solliciter son soutien dans les efforts de la communauté, qui veut bénéficier de plus de ressources.

Au terme d'une rencontre d'une heure à laquelle assistaient Fritz Bastiensen, conseiller qui dessert ce territoire, et le président de la FAS, Sylvio Robinson, le maire a invité Gérald Larose à venir rencontrer la population de sa ville.

M.R.

## REYNOLDS DU CAP

### Entente ratifiée à 92%

Ce qui vient de se produire chez Reynolds, au Cap-de-la-Madeleine, pourrait s'apparenter à une révolution culturelle. Neuf mois avant l'échéance de la convention collective, les 500 membres du syndicat, affilié à la Fédération de la métallurgie, ont signé, le 22 avril, un renouvellement de contrat, d'une durée de trois ans, sans qu'il n'y ait aucun recul sur les acquis. Au contraire, à plusieurs chapitres, des gains intéressants ont été enregistrés, ce qui explique le vote d'acceptation de 92%.

Tant au plan des salaires que du fonds de pension, souligne le conseiller Raouf Gar-gouri, la convention a été améliorée. Avec, en

prime, un mécanisme de respect de l'ancienneté qui a été resserré. Et cela dans une région et au moment même où Bernard Lemaire posait aux travailleurs de PFCP des exigences in-nommables au plan de l'ancienneté.

L'intervention de M. Yves Dulude, du service de médiation pré-ventive du ministère du Travail, a été fort appréciée par les parties.

Peut-être que le patron de Reynolds du Cap pourrait donner un coup de fil à celui de Reynolds à Ste-Thérèse, où les travailleurs sont en lock-out depuis près de deux ans: il y a moyen de s'entendre avec la CSN, quand on respecte les travailleurs!

M.R.

## Fujimori et son obscur sentier

Dans les années 30, une Lady anglaise visite Dachau et trouve ce camp bien aménagé; certains détenus ne voudraient jamais le quitter, laisse-t-elle entendre. En lisant certaines dépêches sur le Pérou où Fujimori vient, en accord avec l'armée, de supprimer ce qui restait de remparts démocratiques — c'est un AUTOGOLPE, un autocoup — on se croirait revenu à la candeur de ceux qui croyaient qu'un Hitler mettrait de l'ordre dans ce foutu bordel de pays en décadence.

Le Pérou fait face depuis 12 ans au Sentier Lumineux, comme l'Uruguay avait, il y a près de 30 ans, à se confronter aux Tupamaros (revoir le film de Costa Gavras: *État de siège*). Les deux cas sont différents, je sais. Les deux situations nous mettent en présence de l'idéologie

(américaine au départ) de «counterinsurgency». Dan Mitrione, «faux agronome», aidait à faire crever les abcès sociaux sur lesquels les «rebelle» misaient pour en arriver à leur but. Montevideo devint un enclos à l'air raréfié. Un Uruguayen sur trois choisit la route de l'exil plutôt que de se résigner à l'arbitraire dans un pays au Parlement vidé et aux universités occupées par l'armée.

Au Pérou de la «Terreur au quotidien» — c'est le titre du rapport d'Amnistie paru en novembre 1991 — les zones sous état d'urgence ne cessaient de s'agrandir depuis dix ans. Le président Fujimori avait fait en 18 mois peu de propositions concrètes pour empêcher les violations des droits. L'armée, comme sous les régimes précédents, poursuit ses tactiques «terroristes». De l'été

90 à l'été 91, Amnistie avait noté pas moins de 179 disparitions et 58 exécutions extrajudiciaires attribuables aux forces de sécurité, dans les zones mêmes où l'armée s'était fait concéder les pleins pouvoirs. Le prétexte ne change pas. Il faut se donner les moyens pour déraciner les guérilleros et pour lutter efficacement contre les trafiquants de drogue.

Fujimori se prétend engagé dans un programme de réformes radicales. Il donne un congé de dix jours aux tribunaux, élimine la moitié des juges de la Cour suprême et s'en prend aux publications les plus critiques. Faut-il bafouer les droits pour en venir à un pays stable et calme? Certains le pensent; ils sont dans la droite ligne totalitaire qu'ils affirment vouloir combattre.

Clément Trudel

## Histoire d'eau

Au Moyen-Orient, il ne faut jamais minimiser l'enjeu d'une ressource rare: l'eau. Servira-t-elle de catalyseur pour la paix ou pour la guerre? C'est la question que pose un professeur de relations internationales de l'université Columbia, George E. Gruen, dans un rapport intitulé: *The Water Crisis, the Next Middle East Conflict?*

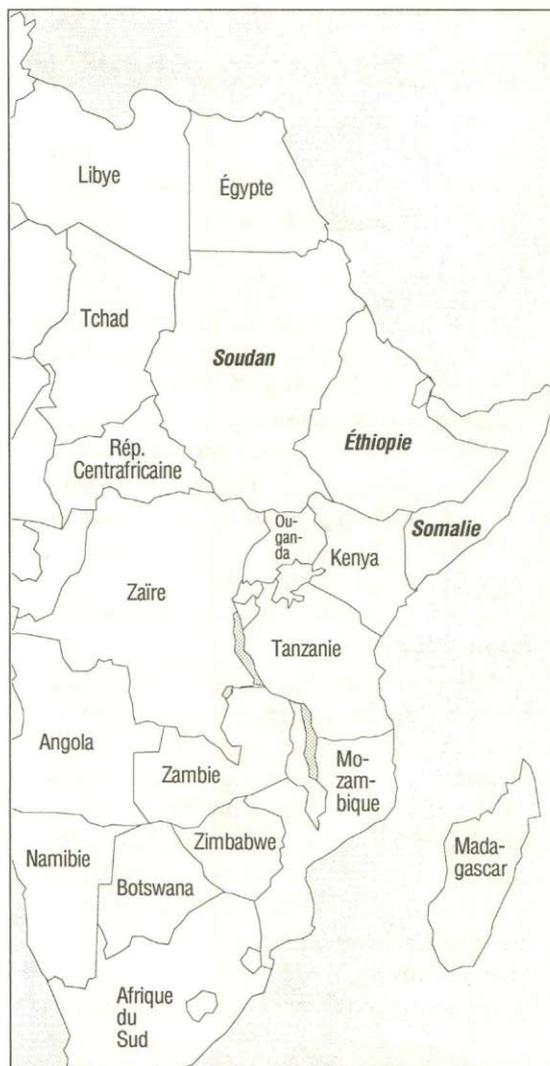
Il faudrait l'accord de la Syrie pour importer de l'eau de Turquie ou du Liban, dit cet universitaire subventionné par le centre Simon Wiesenthal. Quant aux usines pour dessaler l'eau de mer, on laisse entendre que

des capitaux d'Arabie Saoudite, de la Communauté Européenne, du Japon et du Canada pourraient aider à les multiplier.

Je me rappelle avoir déjà lu (il y a 10 ans?), dans la revue spécialisée *Foreign Affairs*, des hypothèses du même type, qui présupposent que bien des leaders devraient mettre de l'eau dans leur vin avant de construire en commun des «Barrages de l'Unité». Ce rapport Gruen fait état de la coopération existant déjà entre l'Égypte et Israël, et «d'importation clandestine de technologie et d'équipement par la Jordanie et par certains

pays d'Afrique du Nord.

«La Syrie a longtemps pris ou encouragé des mesures anti-Israël à cet égard, écrit Gruen. Dans les années 50, les Syriens ont bloqué l'entente sur le plan Johnston, dans les années 60 ils ont tenté de détourner les eaux du fleuve Jourdain et encouragé les efforts du al-Fatah... à saboter l'aqueduc d'Israël. Ces mesures datent de bien avant l'occupation par Israël des hauteurs du Golan, et l'on croit que les actions de la Syrie furent l'un des facteurs qui menèrent à la guerre de 1967.» C'est là un rapport qui porte à réfléchir, même si l'on n'est ni diplomate, ni tacticien expert. C.T.



## Guerres et famine

Une tragédie humaine est en cours dans la Corne de l'Afrique: 25 des 100 millions d'habitants sont menacés par la famine. C'est un des coins du globe parmi les plus pauvres. Certains observateurs croient que la situation est pire que celle de 1984.

Des combats se déroulent toujours en Somalie — on souhaite que des «zones de paix» y soient délimitées pour permettre à 4,5 millions de Somaliens de se ravitailler — au Soudan et au sud de l'Éthiopie. Les réfugiés affluent au Kenya. Laissons de côté la controverse autour de World Vision et d'images que certains qualifient de «pornographie de l'aide». La réalité est là. Des enfants se déshydratent et meurent et leurs mères se désespèrent. Des vieillards font des centaines de kilomètres pour fuir les zones de combat. Un Sommet des leaders des pays de la Corne d'Afrique s'est tenu récemment et l'on s'est entendu pour lancer un S.O.S., en acceptant même que des Érythréens participent aux discussions. Victoire indirecte pour les organisations humanitaires internationales? Victoire provisoire pour l'humanité dont les leaders ont parfois l'entêtement d'un patient suicidaire.

C.T.

## Blues américains au quotidien

**C**haque journée qui se lève sur la Floride, j'ai les blues. Pour toutes sortes de raisons, j'ai les blues.

J'ai les blues quand j'apprends que 12% seulement des employé-es du secteur privé aux USA sont syndiqués. Une chute de 30% depuis 1970!

J'ai aussi les blues quand je lis qu'une femme-médecin, réserviste de l'armée, a purgé huit mois de prison parce qu'elle a refusé de participer à la guerre dans le Golfe Persique.

Mais j'ai encore plus les blues quand on m'informe que l'agence gouvernementale autorisée à délivrer le permis lui permettant de pratiquer sa profession, au Kansas, envisagerait de le lui retirer, de le suspendre ou de le limiter. J'ai les blues également quand je prends connaissance du fait que la *cowpunk* canadienne K.D. Lang est boycottée par certaines stations de radio country qui opèrent dans des régions où on élève le bétail. Pourquoi?

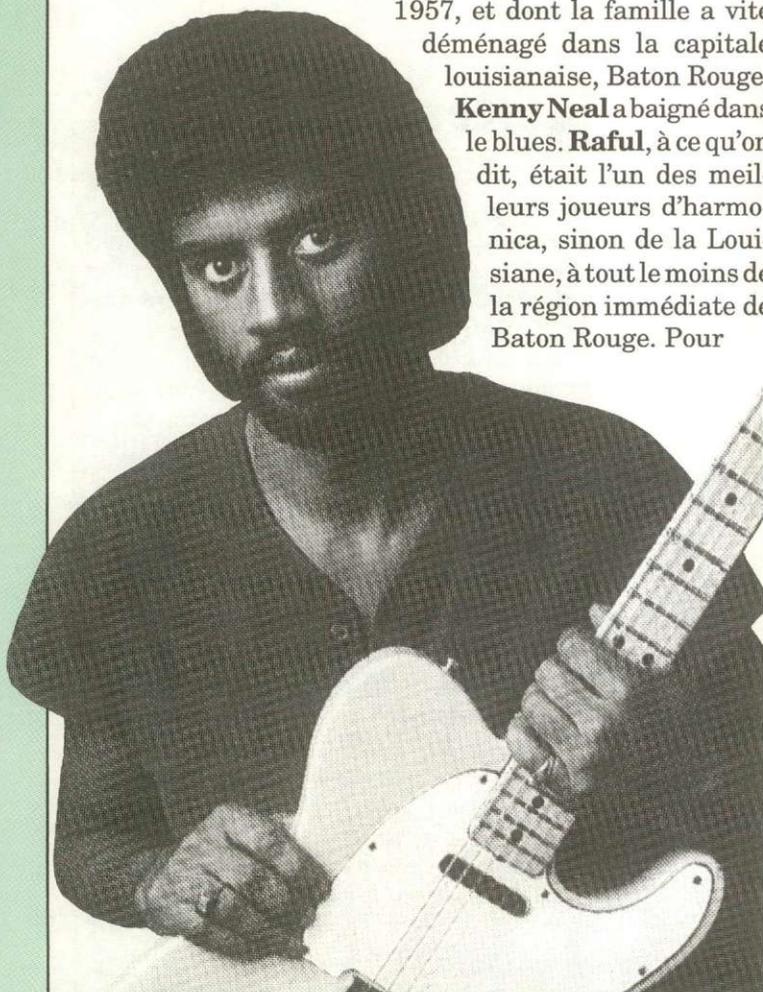
Parce que K.D. milite dans un truc qui est favorable à *The Ethical Treatment of Animal*. Les cowboys ne rient pas avec ces choses-là!

Michel Crête (en congé à Port Orange)

### Kenny Neal

Après avoir fouiné quelque temps dans un magasin de Daytona Beach, j'ai trouvé une cassette intitulée *Kenny Neal: Big News From Baton Rouge*. **Kenny Neal**? Mais je connais ce chanteur de blues, guitariste et joueur d'harmonica originaire de la Louisiane! J'ai rencontré **Kenny** et son père, le joueur d'harmonica **Raful**, quelque part en 1980-81 à... Sorel! Dans un club, le défunt **Studio 30**, où on produisait des artistes québécois, ainsi que des groupes de blues, de jazz et de rock, j'ai discuté avec la famille **Neal**.

Né dans la ville des Saints de la Nouvelle-Orléans, en 1957, et dont la famille a vite déménagé dans la capitale louisianaise, Baton Rouge, **Kenny Neal** a baigné dans le blues. **Raful**, à ce qu'on dit, était l'un des meilleurs joueurs d'harmonica, sinon de la Louisiane, à tout le moins de la région immédiate de Baton Rouge. Pour



### Le blues se dissipe

Tôt le matin, les nuages et les blues se dissipent alors que les premiers rayons de soleil pointent sur ce malgré tout beau et merveilleux pays.

Les blues passent quand je pense à des artistes comme **Arlo Guthrie**, le fils de **Woody**, qui chante toujours pour améliorer et protéger l'environnement et amasser des fonds pour lutter contre le sida.

Les blues fuient aussi quand je songe à **Moma** et **Tom** qui font plus que leur possible dans leur clinique pour aider les accidentés du travail de Lafayette, en Louisiane, un État peu syndiqué, à ce qu'on me dit.

Les blues s'envolent quand j'observe ces syndiqués américains qui se battent pour une loi anti-scabs. Les blues passent même s'ils ne sont pas sortis de l'auberge, ces syndiqués. Les blues vont et viennent avec la mer...

*Kenny Neal: Big News from Baton Rouge*, sur étiquette Alligator, ABC-4764.

l'avoir entendu à Sorel, je peux affirmer que c'était un grand musicien. Alors, pendant que le paternel refaisait ses forces et dormait dans le jour, le jeune **Kenny**, lui, apprenait discrètement la basse et la guitare. Tant et si bien qu'à l'âge de 13 ans, **Kenny** a remplacé, à pied levé, le bassiste du groupe du paternel. Après une brève incursion dans la musique funky, il a fait partie du groupe de **Buddy Guy** en 1980.

En 1984, il revient à Baton Rouge, où il forme un nouveau groupe de blues. Deux ans plus tard, il rencontre un amateur de blues de la Floride, **Bob Greenlee**, et enregistre *Bio On The Bayou*. C'est ce même album, auquel on a ajouté trois pièces, qu'**Alligator** a remis sur le marché en 1988 sous le titre *Kenny Neal: Big News from Baton Rouge*.

Pour la voix de **Kenny Neal**, ses solos de guitare, son jeu d'harmonica, l'énergie et certains accompagnements des cuivres, cet album de blues est tout à fait recommandable. Notamment pour *Caught Your Back Door Man*, *Don't Dip*, *In My Business*, l'autobiographique *Bio On The Bayou*, *Evalina* et les versions acoustique et électrique de *Early One Morning*.

# CINÉMA

## URGA

un film de Nikita Mikhalkov

**M**ikhalkov, cinéaste russe, est de ce type qui ne suit aucune mode, aucun courant. Après *Les yeux noirs*, *Urga* en fait de nouveau la démonstration. Je conseille ce film à toutes celles et tous ceux qui vont rarement au cinéma, un peu désabusés de ce qu'on y retrouve. La magie d'*Urga* opérera.

Nous sommes en pleine steppe mongolique, en dehors du temps, au cœur d'une famille typique; le père, venant de la steppe, la mère, de la ville, une fille, un garçon, un bébé et la grand-mère. *Urga* est le nom qu'on donne à un long bâton muni d'une corde et qui sert à capturer les chevaux sauvages. Lorsqu'il est planté dans le sol, on sait de très loin qu'il faut rester à l'écart parce que le couple est en train de faire l'amour. Notre couple ne peut cependant faire l'amour puisqu'on le sait, seulement deux enfants sont permis...

Débarque alors un russe ayant des problèmes avec

son camion. Gombo part pour la ville où il n'est jamais allé pour accompagner le russe et ramener des condoms, que sa femme lui a décrits.

Après cette superbe partie dans les steppes où les images sont fantastiques, la ville apparaît fade, et cette partie du film plus faible. Nous souhaitons son retour. Il reviendra avec un vélo et une télévision, sa femme lui ayant expliqué qu'on y apprend plein de choses, ... mais sans condoms, étant trop gêné pour s'enquérir de ces objets de latex.

Au retour, il s'assoira dans les steppes devant cette fameuse TV, sans courant, pour tenter d'apprendre quelque chose. Depuis le début du film, nous avons tellement appris qu'on sait qu'il perd son temps. La TV lui retourne alors le reflet de son image et de ses steppes natales. Vous devez aller voir la fin vous-mêmes pour savoir s'ils se serviront ou non de l'urga.

Certes, le film est moralisateur, et puis après? Le message est tellement clair qu'on l'accepte. Les images

sont superbes, les comédiens parfaits, particulièrement les enfants, et la musique envahissante. Vous pouvez d'ailleurs vous en procurer la bande sonore sur place.

Même si vous allez rarement au cinéma, laissez votre TV et allez voir *Urga*. Vous y apprendrez plein de belles choses. Amenez les enfants!

Michel Tremblay

# FLASH

APRÈS LES CASINOS  
ET LES VIDÉO-POKERS...



# LECTURE

## En clair

**R**ares sont les lecteurs qui se précipitent sur une analyse de la conjoncture économique. Quelques courageux accèderont, une fois franchi le barrage des chiffres, au diagnostic de la situation présente pour aboutir ensuite sur le terrain vague des prévisions.

Il faut dire que rares sont les analyses de la conjoncture économique qui approfondissent leur sujet dans une langue claire et vivante et qui proposent des pistes de solution. C'est cependant le cas de l'analyse de la conjoncture et des tendances économiques que publie depuis 1989 le Service aux collectivités de l'UQAM (dans le cadre du protocole UQAM-CSN-FTQ). Elle a aussi le mérite de présenter une vision globale de la situation.

L'édition 1992 de cette analyse vient malheureusement confirmer les tristes conclusions de celle de 1991: la politique économique restrictive que nos gouvernements pratiquent depuis dix ans a un impact négatif profond sur l'économie canadienne et retarde la reprise économique. Pire encore, la désynchronisation de la

situation économique au niveau mondial incite les auteurs à envisager l'hypothèse du deuxième plongeon ou de la récession en W: le ralentissement économique en Europe et au Japon provoquera une nouvelle contraction de l'activité économique au Canada qu'une demande intérieure anémique ne peut contrer.

Un deuxième volet de l'analyse s'attarde aux difficultés du Canada à s'insérer dans la nouvelle réalité de l'éclatement et de la polarisation de l'espace mondial.

Si, à court terme, le constat est désolant, l'analyse nous propose des solutions pour limiter les dégâts. À moyen et long terme, cependant, ce sont des changements de cap radicaux qui nous permettront de connaître à nouveau la croissance dans le nouvel espace économique international: une croissance qui cette fois n'exclurait pas de l'activité économique 20% de la population active canadienne. Ne serait-ce que pour les nouvelles stratégies qui y sont développées, la lecture de cet outil de référence accessible est nécessaire.

Disponible au Centre de documentation de la CSN au coût de \$1.50 + \$1.25 de frais de poste.

Édith Massicotte

APRÈS "LES YEUX NOIRS"

LION D'OR  
ET  
PRIX DU  
PUBLIC  
VENISE  
1991

URGA  
NIKITA MIKHALKOV

## À cheval sur une clôture



**M.** Léon Dion, politicologue, a toujours eu une singulière influence dans les affaires publiques. Depuis toujours, elle a ceci de très particulier pour une influence: elle n'a aucun effet. Ce paradoxe est seulement apparent. L'influence de M. Dion est positivement déterminante précisément parce qu'elle est conservatrice et ne change rien. Elle est efficace dans le sens du statu quo...

M. Dion n'a pas plus d'influence de changement que le premier venu. Comme le premier venu, il est une des causes du fait que les autorités fédérales, en matière constitutionnelle, ne bougent pas et ne bougeront guère. M. Dion voit et déplore qu'elles ne semblent pas vouloir faire d'offres suffisantes. Mais il ne voit pas que, dans l'absolu, c'est sa propre

faute, c'est (avec tous les premiers venus) à cause de lui!

### Qu'on se le tienne pour dit!

M. Dion déplore, il se fâche, il fait la leçon au fédéral. Soit. Puis, toujours aussi redoutable, il ajoute ce qui suit: «*Je répète que les termes de l'accord du lac Meech représentent pour le Québec le strict minimum. Toute atténuation de ces termes serait inacceptable pour les Québécois*», prévient, sévère, le politicologue.

Donc, il prévient sévèrement la Puissance du Canada que ces termes-là sont acceptables...

Je demande dix dollars d'augmentation. Mais prenez-en bonne note, hein? Pas question d'accepter moins d'un dollar!

### Le sens des mots

Et puis, si on arrive à l'impasse ultime, dit notre homme,

«*sans hésitation aucune, je choisira le Québec, ma patrie, comme pays.*»

Après quoi, M. Dion, à cheval sur une clôture, continue de courir sus à l'ennemi.

Au sujet du Québec, il parle très librement, sans sourciller, de «*nation*», de «*société complète*», de «*pleine dimension politique*». Une société complète à strict minimum, quoi!...

Bah! une société complète à strict minimum, c'est sans doute comme une «*pleine dimension politique*» à pouvoirs résiduels.

Bah! c'est comme le «*strict minimum*» qui est d'autre part un strict maximum.

En somme, c'est comme avoir une «*patrie*» qui est ici, et un «*pays*» qui est ailleurs.

Pierre Vadeboncoeur

# Les enfants d'Elliott

**O**n se doutait bien que dans un Québec souverain, ce qu'on appelle l'ordre public — mais qui n'est malheureusement, trop souvent, qu'un désordre organisé pour servir les intérêts des plus forts —, que l'ordre public, donc, ne saurait être assuré par des zouaves pontificaux un peu ringards, aux culottes bouffantes, ni par ces gardes paroissiales qui, dans les églises de campagne, jouent à la guerre tous les dimanches matins, rangs serrés, avec cet air sérieux que peuvent avoir des soldats de plomb fraîchement peints.

Cela admis, fallait-il pour autant que le chef du Parti québécois se lance, devant un aréopage policier qui, éberlué, buvait ses paroles à petites gorgées, comme si cela avait été de la crème fraîche et épaisse, des dizaines se voyant déjà sur les écrans de télévision avec le chapeau mou qui a fait la réputation d'Elliott Ness, figure mythique de ce FBI auquel M. Parizeau fait rêver la Sûreté du Québec?

N'y aurait-il pas, en ces temps de morosité économique et de débats d'avenir, autre chose à faire pour un chef politique que de s'épancher publiquement de ses émois intimes sur «une police nationale, véritable corps d'élite, qui ferait la fierté du Québec»?

Pas un mot, par contre, sur ces centaines d'agents simples, doubles ou triples qui hantent les lieux publics et privés du Québec — surtout, on s'en doute, ceux où cela bouge quelque peu, les syndicats par exemple —, depuis que Elliott Trudeau et ses zélotes de la démocratie ont pris les choses en mains, il y a plus de vingt ans.

Cela n'aurait-il pas autant d'importance que la Garde côtière? Mais il semble avoir échappé à M. Parizeau, dont on a pourtant l'impression qu'il sait tout sur tout, que le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS), cet organisme qui a repris le flambeau de la GRC pour les "actions spéciales", dispose maintenant d'un effectif de 2700 membres, alors qu'il en comptait quelque 2000 au moment de sa création, en 1984. Et que depuis 1989, son budget de fonctionnement a connu un bond de 25 pour cent, passant de \$165 millions à \$214 millions. (*La Presse*, 91-11-19).

Voilà beaucoup de monde et beaucoup d'argent pour surveiller la culture des pâquerettes. Car c'est certes à des activités de ce genre que s'emploient ces émules d'Elliott Ness, il n'en faut pas douter. Et il faut surtout se méfier de ce que peuvent en dire certains esprits tordus, qui s'aventurent à établir un lien entre ce développement pléthorique des polices secrètes et le débat constitutionnel. Ce sont, on le sait, des



esprits chagrins, qui ne peuvent se faire à l'idée qu'on puisse insinuer que les polices, privées et publiques, puissent s'adonner à autre chose que diriger la circulation ou tenir la main des vieilles dames qui traversent les rues.

Et la dynamite? Et les bombes? Et les vols? Et les entrées par effraction? Des inventions, voyons!

**Michel Rioux**

## Le tigre du papier

**P**endant des années, on a beaucoup prêté à M. Bernard Lemaire, de Cascades. Pas tellement de l'argent comme une certaine forme d'intelligence, qui semblait l'amener, plus vite que ses collègues de la grande industrie, à porter une oreille au moins aussi attentive aux points de vue des travailleurs à son emploi qu'aux soubresauts des cotes de la Bourse.

À quelques mois de sa retraite des affaires, M. Lemaire a dérapé. Il refuse de respecter la liste d'ancienneté de l'usine PFPC à Trois-Rivières parce qu'il ne veut pas «des pourris et des dangereux» qui s'y trouvent.

Il y a déjà suffisamment de grossiers personnages dans ces milieux d'affaires; M. Lemaire n'avait pas à joindre les rangs de cette cohorte qui compte déjà des Robert Normand, des Raymond Malenfant.

Ce n'est pas le feulement d'un tigre du papier qu'on a entendu. C'est une éructation de taverne. M. Lemaire, même s'il roule dans la Ferrari de ses rêves, aura raté sa sortie.

**M.R.**

**T**erminé, le mythe de la croissance infinie qui devait conduire l'humanité jusqu'à l'Amérique de l'aisance et du bonheur. Pour la première fois, la possibilité d'une catastrophe irrémédiable n'est pas exclue. Pour la première fois apparaissent les limites de la fuite en avant qui a longtemps permis de reporter sur d'autres lieux et d'autres temps les dégâts du développement gaspilleur et gaspillé.

Maintenant, c'est sur nos propres sociétés industrialisées que les dégâts commencent à retomber. On s'affole. Le tiers monde est parmi nous. Ce n'est plus seulement sur des ventres anonymes et lointains qu'on pèse pour faire marcher l'économie. C'est sur des ventres d'ici, des ventres connus, qui ont des noms.

Tristes années 80 qui ont érigé en système de pensée totalitaire la spéculation improductive, sous le prétexte du développement. Avant de partager la richesse, il faut d'abord la créer, disaient-ils. Pour ensuite s'emparer de la caisse.

Même les yuppies se sont cassés les dents à ce jeu pipé comme un casino, où seul gagne, le banquier. Les BMW et les condos spéculatifs sont aussi en solde.

### **Assez de mensonges**

Et soudain, les dogmes économiques crèvent et se dégonflent dans la dérision de l'actuel cul-de-sac de la productivité. C'en est assez du mensonge qui présente l'enrichissement de quelques-uns comme l'enrichissement de tous et la clé du progrès. C'en est assez des travestissements de langage qui servent à occulter le réel; comme de parler de la «croissance négative» pour désigner ce que les gens normalement constitués appellent la crise ou la récession.

La richesse non partagée ne peut entraîner le développement durable, pas plus qu'une terre qu'on a trop forcée peut continuer à produire. Le progrès, qu'on associe au développement, le progrès, qui rend la vie plus facile, qui met le plaisir de vivre à la portée d'un plus grand nombre, il vient du partage arraché des fruits de ce développement.

Dix mille enfants dans les usines québécoises au tournant du siècle. Un enfant sur trois mort avant l'âge d'un an; deux fois plus de mortalité dans les basses-ville que dans les beaux quartiers; les ouvriers crevés à 50 ans; les femmes mortes en couches. Ce n'était pas le progrès, c'était l'industrialisation. Et

l'enrichissement de quelques-uns.

Des dizaines de milliers d'enfants aujourd'hui, dans les usines du Mexique, de la Thaïlande, de Singapour, de l'Inde, du Brésil et d'ailleurs, qui servent à abaisser le prix de nos ordinateurs et de nos gadgets électroniques. Ce n'est pas le progrès, c'est l'industrialisation. Et l'enrichissement de quelques-uns.

Et les dictatures, et la torture, qui gèrent le développement économique aux conditions du FMI, ce n'est pas non plus le progrès. C'est l'enrichissement d'une élite sur des monceaux de cadavres sans nom.

Laissées à elles-mêmes, les forces dites économiques n'ont jamais entraîné le progrès qu'elles ont l'outrecuidance de s'approprier. Elles ont toujours signifié un nombre incommensurable de victimes dont le désir de vivre, lui, a entraîné le progrès.

### **Le progrès, c'est le désir de vivre**

Une bonne raison de vivre est aussi une bonne raison de mourir, comme l'a si bellement écrit Camus. Aussi le progrès vient-il

de toutes ces luttes pour améliorer le quotidien, grandes ou petites, humbles ou glorieuses. Il vient des sursauts de dignité des sans-abri qui se rebellent quand on leur offre cinq cigarettes pour figurer dans un film, tout autant que des ouvriers du papier qui se rebiffent quand le chef de file du «nouveau patronat» les traite de pourris et de dangereux.

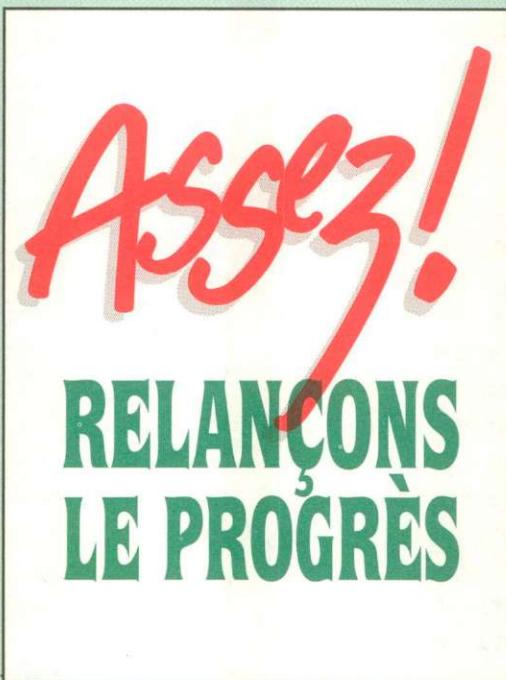
Il vient de la force morale qui permet de faire son travail au service de la société malgré le mépris des bureaucrates qui parasitent la direction des institutions. Il vient de toutes les formes de refus de l'arbitraire de plus puissant que soi.

Comme la vie elle-même, le progrès s'accomplit par à-coups. Il connaît parfois de fortes poussées, comme celles des années 60, mais aussi des ralentissements, des temps d'arrêt, des reculs même, comme en cette fin de siècle, temps de brouillard médiatique et de vide politique.

Mais temps d'idées nouvelles aussi, qui surgissent de l'inconnu. Et temps de retrouvailles entre gens de même société et de même univers, qui partagent le même besoin d'améliorer la vie, le même désir de relancer le progrès.

Temps de renaissance.

Guy Ferland



Le thème et le logo du 56e Congrès de la CSN.

**Nouvelles CSN vous souhaite un excellent congrès!**